

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le mardi 3 avril 2018 à 19 h 15 et à l'endroit habituel des sessions.

PRÉSENCES :

Sont présents

Mesdames : Julie Perron - Carmen Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault – Keven Lévesque Ouellet – Alain Morin - Yan
Marceau – Bertrand Émond

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire
d'assemblée.

Madame Andrée-Anne Caron, agente de projets et monsieur Sébastien
Bérubé employé au garage municipal sont aussi présents à cette séance.

OUVERTURE :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, madame
la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption des procès-verbaux du mois de février et mars
2018;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Agente de projets et de développement;
- 7- M. Alexandre Raymond – projet pompe à gaz;
- 8- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 9- Voirie municipale :a) Fauchage des bordures de chemins;
- 10- Ouverture des postes - terrain de jeux été 2018;
- 11- Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2018;
- 12- Adoption des états financiers de la RIDT;
- 13- Adoption des états financiers de la municipalité au 31 décembre
2017;
- 14- Demande appui moral – plage pohénégamook;
- 15- Augmentation de la grille salariale selon le coût de la vie;
- 16- Taxe d'accise – programmation des travaux;
- 17- Dossier eau potable;
- 18- Questions diverses :
 - A) Demande de financement fonds jeunesse;

B) Demande de soutien financier- école;

C) Camion échelle;

19- Période de questions (15 minutes);

20- Levée de l'assemblée.

2018– 041

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;

APPUYÉ par M. Alain Morin;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

PROCÈS-VERBAUX :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2018 – 042

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;

APPUYÉ par M. Yan Marceau;

ET RÉSOLU à l'unanimité conseillers(ères),

1^{er}

Que les procès-verbaux de février et du mois de mars 2018 soit accepté tel que présenté en en apportant les corrections demandées.

COMPTES DU MOIS DE MARS 2018 :

ADMQ	Cotisation association	865.39	4813
Club des 50 et plus	Politique familiale	96.00	4814
Agro envirolab	# 142121	70.13	4815
Air liquide	# 4015, 1498, 746	767.97	4816
ASN machinerie	# 30965	77.57	4817
Association des pompiers	# 240	100.00	4818
Luc Beaulieu	# 180	5334.84	4819
Buanderie RDL	# 7023, 4993, 6780	102.32	4820
Bureau en gros	# 91	79.20	4821
Plomberie D, Lavoie	# 19920	850.16	4822
Denise Dubé	Petite caisse	33.98	4823
Editions Juridiques FD	# 329330	466.20	4824
Epicerie chez Nancy	# A0314377	17.97	4825
Fonds d'info sur territoire	# 201800460727	4.00	4826
FQM	Formation	1011.78	4827
Jacques Larochelle	# 922, 043, 167, 335	7048.44	4828
Macpek	# 50223273, 50224289	173.95	4829

Maurice Bérubé	# 19332	2543.25	4830
Peterbilt	# 128088, 128109, 128120	507.78	4831
Pétroles R. Turmel	# 200310, 200694	251.59	4832
Pieces d'auto Michaud	# 5313-134605	14.15	4833
Raymond Chabot	# 1642563	6875.51	4834
RDL Clavigraphe	# 94171	280.05	4835
Servitech	# 35206	3294.75	4836
S.S. Satisfaction	# 820999	117.00	4837
Techno Pneu	# 592, 444, 715, 200, 811	489.56	4838
Keven Lévesque Ouellet	Conseiller	298.90	4839
Alain Morin	Conseiller	298.90	4840
Julie Perron	Frais de déplacement	55.44	Accesd
Bertrand Émond	Conseiller	198.90	Accesd
Guy Thibault	Maire suppléant	448.36	Accesd
Carmen Massé	mairese	796.71	Accesd
Yan Marceau	Conseiller	248.90	Accesd
Julie Perron	conseillère	298.90	Accesd
Bell Canada	Tél.	157.59	Accesd
Hydro-Québec	Éclairage des rues	94.92	Accesd
Télus	cellulaire	75.80	Accesd
Salaire	mars	13587.17	Accesd
Ministère revenu Québec	Remise déd. source fév.	4838.34	Accesd
	<u>Total des dépenses</u>	<u>52872.37\$</u>	

DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2018, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES :

2018 – 043

IL EST PROPOSÉ par M. Bertrand Émond;

APPUYÉ par M. Guy Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMINS

2018 – 044

IL EST PROPOSÉ par M. Bertrand Émond;
APPUYÉ par M. Yan Marceau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata engage Débroussailleuse R.B. pour faire le fauchage en bordure des chemins. Le taux horaire est de 55,00\$.

PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2018

CONSIDÉRANT que la semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai et que le slogan « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

2018 - 045

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Perron;
APPUYÉ par M. Yan Marceau;
ET RÉSOLU À l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata proclame par la présente la semaine du 7 au 13 mai 2018, Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, et invite tous les citoyennes et citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître les bénéfices de l'astuce Agir pour donner du sens.

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RIDT – ANNÉE 2017

2018 – 046

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;

APPUYÉ par M. Alain Morin;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte les états financiers de la RIDT au 31 décembre 2017.

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

2018 - 047

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault ;

APPUYÉ par M. Alain Morin;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte le rapport financier de la municipalité au 31 décembre 2017 préparé par la Firme Raymond Chabot Grant Thornton.

APPUI MORAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA AU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE STATION RÉCRÉOTOURISTIQUE ET D'UN CAMPING À LA PLAGE DE POHÉNÉGAMOOK

2018 – 048

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;

APPUYÉ par M. Bertrand Émond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata appui moralement le projet d'aménagement d'une station récréotouristique et d'un camping à la plage de Pohénégamook.

AUGMENTATION DE LA GRILLE SALARIALE SELON L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

2018 – 049

IL EST PROPOSÉ par M.Keven Lévesque Ouellet;

APPUYÉ par M. Alain Morin;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata indexe la grille salariale de 1.5% pour l'année 2017 et de 1.0 % pour l'année 2018. Cette augmentation est rétroactive.

**TRANSFERT AUX MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC D'UNE PARTIE DES
REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET
DE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR
LEURS INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES ET DE
VOIRIE LOCALE**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

2018 – 050

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;

APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014 – 2018 ;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28,00\$ par habitant par année, soit un total de 140,00\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

DEMANDE DE FINANCEMENT FONDS JEUNESSE TÉMISCOUATA

2017 - 051

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU À l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata contribue un montant de quatre-vingt-quatre (84,00\$) dollars au Fonds Jeunesse Témiscouata.

APPUI MORAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA AU PROJET DE CAMION ÉCHELLE

2018 – 052

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
APPUYÉ par M. Bertrand Émond;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata appui moralement le projet d'acquisition d'un camion échelle présenté par la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), dans le cadre de la programmation : « Aide financière pour la mise en commun d'équipements d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal ».

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 22 h 15, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

Directrice générale

Mairesse